

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 25 octobre 2021 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel SORIANO, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 18 octobre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS : Messieurs Michel SORIANO, Arthur BENOIT, François SABATHE, Mathieu ROUMAT, Jean-Claude ESCUBES
Mesdames Christine BERGES, Tonia SALAÛN, Caroline MOMBOISSE

Pouvoirs :

Monsieur Serge JACQUART donne pouvoir à Madame Christine BERGES

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Caroline MOMBOISSE

ABSENTES EXCUSEES : Mesdames Joanne LACAZE, Danièle SARLET

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1er OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal a demandé la modification de la rédaction du point « Chemin communal n°14 ». Il sera donc approuvé à la prochaine séance de Conseil Municipal

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion de Conseil Municipal du 1er octobre 2021 approuvant un rachat de crédit de 200 000 € afin de solder le prêt in fine, n'ayant pas de fond suffisant pour payer le restant dû, il convient d'établir une décision modificative budgétaire comme suit :

DEPENSES

N° DE COMPTE	SECTION	MOUVEMENT
1641	Section d'investissement Dépenses	- 155 500,00 €
3555	Opération d'ordre – Section à section	-45 500,00 €
608	Opération d'ordre – Intérieur section	9 067,61 €
627	Section de fonctionnement Dépenses	* 400,00 €
66111	Section de fonctionnement Dépenses	- 8 667,61 €

71355	Opération d'ordre – Section à section	-90 000,00 €
-------	---------------------------------------	--------------

RECETTES

N° DE COMPTE	SECTION	MOUVEMENT
1641	Section d'investissement – Recettes	200 000,00 €
3555	Opération d'ordre – Section à section	-90 000,00 €
71355	Opération d'ordre – Section à section	-45 500,00 €
774	Section de fonctionnement – Recette	-35 432,39 €
796	Opération d'ordre – Intérieur section	9 067,61 €

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET PRINCIPAL

Suite à un manquant de crédit, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer une décision modificative comme suit :

N° DE COMPTE	SECTION	MOUVEMENT
615221	Section de fonctionnement – Dépenses	-14 712,26 €
6554	Section de fonctionnement – Dépenses	-5 000,00 €
6558	Section de fonctionnement – Dépenses	19 712,26 €

⇒ **Refusé à l'unanimité**

DELIBERATION : TARIF LOT N°5 DU LOTISSEMENT

VU la délibération n° 51/2019 du 26 novembre 2019 instituant les tarifs des lots du lotissement l'Avenir

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un maître d'oeuvre, pour le compte d'un particulier, serait intéressé pour le lot n°5.

Initialement intéressée par le lot n°4, d'une valeur de 45 000 € TTC, mais ne pouvant y implanter son projet, propose au Conseil Municipal de modifier le tarif du lot n°5 d'un montant initial de 48 000 € TTC. Le montant proposé s'élève à 45 000 € TTC afin d'optimiser la finalisation de la vente.



Approuvé à la majorité PAR

8 VOIX POUR

1 VOIX CONTRE

0 VOIX ABSTENTION

LICENCE IV

Mathieu ROUMAT vient de faire la formation licence IV. Il propose de demander cette licence pour la commune.

Le lieu de la licence sera la maison de la Laïcité.

QUESTIONS DIVERSES

- œ Jeux enfants et bancs à restaurer.
- œ Cimetière : Visite faite avec Objectif « 0 Phyto ». Proposition allées bétonnées du tour et allée centrale. La mairie a reçu un devis.
- œ Salle des fêtes : Chauffe-eau ne fonctionne plus.
- œ L'Association Collectif Cerise a visité des terres ainsi qu'une maison potentielle
- œ Problème d'une ligne moyenne tension : Inférieur hauteur 6m
- œ Abris bus en délabrement à signaler au Conseil Départemental
- œ Corvée démolition plafond salle des fêtes le samedi 11 décembre 2021
- œ Demande de subvention : La DRAC est non favorable à la restauration des tableaux de l'église. Nouveau devis à faire.
- œ Formation défibrillateur en projet.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal lève la séance à 23h45.

Signatures :

Michel SORIANO	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART Pouvoir à Christine BERGES
BERGES Christine	SABATHE François	Joanne LACAZE Absente excusée
BENOIT Arthur	Caroline MONBOISSE	SALAÜN Tonia
Mathieu ROUMAT	Danièle SARLET Absente excusée	